

# LA VILLE D'ALÈS REPREND LA MAIN SUR LES HALLES DE L'ABBAYE

Après un concours d'architectes infructueux, la municipalité alésienne se lance dans une nouvelle procédure qui lui donnera une plus grande marge de manœuvre dans le pilotage du dossier. Les Halles rénovées pourraient être livrées à l'été 2024.

Le projet de rénovation des Halles de l'Abbaye connaît une nouvelle étape avec le lancement d'une seconde procédure présentée aux étaliers le 25 novembre par le maire d'Alès, Max Roustan, et par Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération et 1<sup>er</sup> adjoint au maire. *« Nous avons lancé en août 2020 un concours d'architectes pour lequel nous avons reçu 62 candidatures. Trois projets ont été autorisés à concourir par les membres du jury. À l'issue de cette procédure, aucun de trois n'était conforme au cadre, tant technique que financier, que nous avons fixé »,* a éclairé Max Roustan.

## Une seconde procédure est lancée

Ce qui a conduit le maire d'Alès à prendre un arrêté de déclaration sans suite. Une nouvelle procédure est donc enclenchée. Cette procédure, menée sous la forme d'un marché négocié, *« nous permettra de rester dans les limites financières de 7 à 8 M€ que nous avons fixées au départ, de choisir l'architecte par le biais d'un nouvel appel d'offres et de monter ce projet ensemble »,* a expliqué Christophe Rivenq aux étaliers. Ce dernier a insisté sur la volonté de la collectivité *« de faire des futures Halles non seulement un lieu de commerce, mais aussi un lieu d'échanges et de rencontres. Un lieu central dans la vie du cœur de ville ».*

## Un espace plus confortable et plus fonctionnel

C'est ainsi que, reprenant la main, la Ville d'Alès a établi un calendrier prévisionnel permettant d'envisager l'ouverture des Halles rénovées à l'été 2024. Le chantier consistera à réaménager l'intérieur de la structure, parking souterrain compris, sans en modifier ni l'ossature ni le volume. *« Il y a beaucoup à faire pour tout remettre en conformité et proposer un espace plus accueillant et plus fonctionnel pour les professionnels comme pour les clients »,* a insisté Max Roustan.

## Déplacement provisoire des étaliers en janvier 2023

D'ici là, de nombreuses étapes devront être franchies. Dès que le conseil municipal aura voté, en décembre prochain, une nouvelle attribution de marché, suivie de la création d'un comité de pilotage incluant les représentants des étaliers, le chantier pourra débuter. Il commencera, en janvier 2023, par le déménagement des étaliers occupant les Halles. Ceux-ci seront déplacés au plus près du marché actuel, sur des sites que les services municipaux sont en train d'évaluer. *« Avec le souci de gêner le moins possible les habitants et les commerçants sédentaires. Mais il est clair que, pendant les travaux, nous allons tous devoir faire face à un peu*



*d'inconfort* », averti Christophe Rivenq. Le premier coup de pioche du chantier est programmé pour le mois de février 2023.